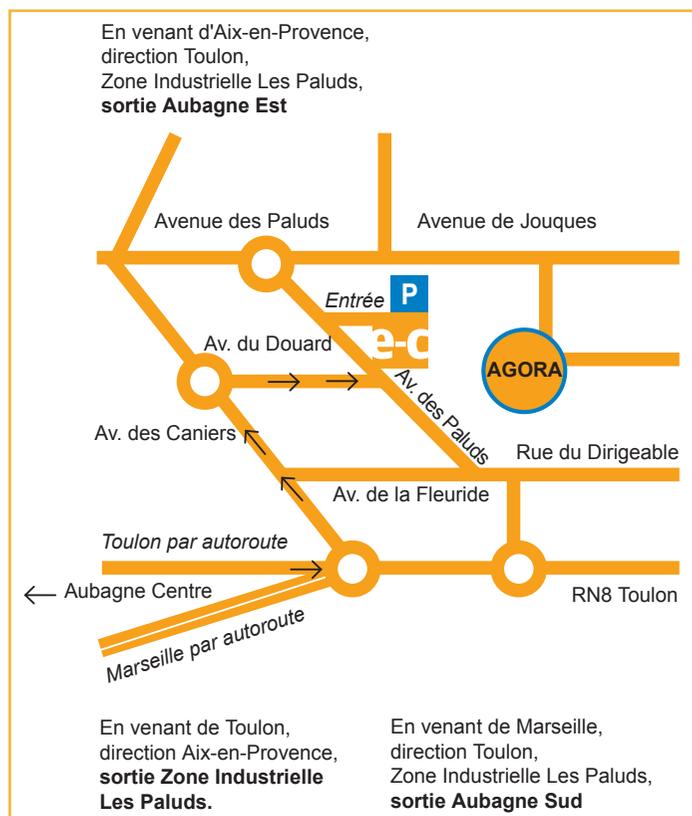


Plan d'accès

Salle Helios (à côté du CARIF)
Centre de Vie Agora
ZI Les Pauds
13400 AUBAGNE



Formation

Le Bilan Pédagogique et Financier

le 28 mai 2018
ou le 5 juin 2018
de 14 h à 17 h

Salle Helios (à côté du CARIF)
Centre de Vie Agora
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

+ 1 webinaire le 11 juin
de 10h à 11h

carif.espace e-compétences

Centre de vie Agora Bat A ZI les paluds 13400 AUBAGNE
www.espace-competences.org
04 42 82 43 20

Objectifs

Le Bilan Pédagogique et Financier (BPF) fait partie des obligations inhérentes aux organismes de formation, pour le maintien de votre numéro de déclaration d'activité. Il retrace votre activité de prestataire de formation pour le dernier exercice comptable clos.

Vous devez le transmettre chaque année, avant le 30 avril suivant l'exercice de clôture. En 2018, la date limite pour saisir votre BPF et le transmettre à la DIRECCTE est fixée au 30 juin 2018.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, le CARIF propose deux sessions de formation axées sur la constitution du dossier et la téléclaration.

Cette demi-journée se prolongera par un webinaire d'une heure permettant de traiter les questions complémentaires.

Pour les organismes de formation, le référencement dans la base de formation du CARIF et le respect des dispositions qualité (décret 2015-790 du 30 juin 2015) sont des enjeux phares. Ces 2 thématiques seront également abordées lors de ces sessions.

Public

Professionnels de la formation, en particulier les nouveaux déclarants.

Tarif

Tarif session (demi-journée de formation + webinaire) : 90 euros TTC

Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA. Le CARIF est référencé sur Datadock. L'inscription à un module de professionnalisation est un engagement à participer. Tout désistement doit être signalé suffisamment tôt afin de satisfaire la liste d'attente. Par ailleurs, une absence ne donnera lieu à aucun remboursement.



Programme

14h-15h30

Le Bilan Pédagogique et Financier

- Pourquoi un Bilan Pédagogique et Financier (BPF) ?
- Présentation du formulaire et explication des différentes rubriques.
- Questions/réponses autour du BPF.

Cyril JARS, Chargé de mission - Alain DERON, Chargé d'information, CARIF Espace Compétences

15h30-16h30

Le référencement de son offre dans la base régionale de formation du CARIF

- Pourquoi référencer son offre ? Enjeux et modalités.

Chantal NAMI, Secrétaire générale, CARIF Espace Compétences

16h30-17h00

Les obligations en matière de qualité

- Présentation du décret qualité du 30 juin 2015.
- Comment obtenir une « présomption simple du respect des 6 critères auprès des financeurs concernés par le décret (DataDock, liste CNEFOP).

Cyril JARS, Chargé de mission, CARIF Espace Compétences